

Motivations de l'exploitant :

Monsieur et Mme Fontaine Daniel présentent ce projet de régularisation ICPE (dossier enregistré) de leur élevage porc et volailles.

Conformément à l'arrêté du 27 décembre 2013 fixant les règles techniques auxquelles doivent satisfaire les élevages soumis à enregistrement, des dérogations aux dispositions distances peuvent être accordées (voir également arrêté du 7 février 2005)

Monsieur et Mme Fontaine Daniel souhaitent :

- Assurer la pérennité de l'élevage, et des emplois qui y sont liés.

Améliorer les performances technico-économiques et le sanitaire de l'élevage grâce à des bâtiments fonctionnels et garantissant des capacités de production optimales

La principale motivation de la demande de dérogation est d'assurer la pérennité de l'élevage de l'exploitant, afin qu'il continue de remplir son rôle social et économique.

Fait à Saint-Joseph-le, 03/12/2020



SCOA "LES BANANIERS"
22, rue Jean de Cambiàire
Crosse
97480 SAINT-JOSEPH
Tél : 0262 37 67 88
Fax : 0262 37 68 73
Siret : 452 2189360014
Code APE 011 F